

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 28/02/2019 - 11:36**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Correspondant :** Service Juridique et des achats, 222 rue de l'université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** Marché de travaux d'électricité et de système de sécurité incendie pour l'amélioration du silo ouest des instruments de musique du musée du quai Branly - Jacques Chirac.

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 44115800

**Lieu d'exécution et de livraison :** 222 rue de l'université, 75007 Paris

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La présente consultation est un marché de travaux d'électricité et de système de sécurité incendie (SSI) pour l'amélioration du silo ouest des instruments de musique du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Cette consultation appartenait initialement à une opération allotie ayant pour objet les travaux de rénovation globale du silo des instruments de musique du musée. Suite à une déclaration d'infructuosité, le lot « électricité et SSI » doit être relancé en un marché distinct.

**Prestations divisées en lots :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 20 mars 2019 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2018-MQB-02642-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** REPONSE DEMATERIALISEE OBLIGATOIRE.

Forme du marché

Le marché est mono attributaire, non alloti et conclu à prix forfaitaire uniquement, détaillé dans la décomposition du prix global et forfaitaire. Il ne comprend aucune tranche.

Durée du marché

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire et s'achève à la réception sans réserves des travaux.

Questions des candidats sur le dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée).

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrarly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat.

Seule la date de réception par le musée du quai Branly - Jacques Chirac fait foi. Aucune demande ne sera prise en compte au-delà de cette date. Aucun renseignement complémentaire ne peut être obtenu par téléphone.

Modifications de détail au dossier de consultation

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation.

Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Visite obligatoire du site du musée

La connaissance préalable du site ne suffit pas. Les candidats devront visiter le site où seront exécutés les travaux. Cette visite est obligatoire sous peine de rejet de l'offre.

Les candidats devront s'inscrire auprès de la Direction des moyens techniques et de la sécurité à l'adresse suivante : caf-dmts@quaibrarly.fr et se présenter munis d'une pièce d'identité au 222 rue de l'Université - Paris 7ème. Les visites seront possibles jusque 6 jours calendaires avant la date de remise des offres.

Il sera délivré aux candidats, le « certificat de visite obligatoire » qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site.

Variantes

Le marché ne comprend aucune variante facultative et obligatoire au sens du droit interne de la commande publique.

Négociation

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés. Les négociations seront engagées par courriel à l'adresse que les candidats auront indiqué à l'article 1 ou 2 de l'acte d'engagement.

Note technique éliminatoire parmi les modalités d'identification de l'offre économiquement la plus avantageuse  
L'attribution de la présente consultation implique l'obtention d'une note technique minimale. L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée sera retenue, si la note de la valeur technique n'est pas inférieure à la moyenne (27,50 points/55) suite à l'analyse des offres et de la phase de négociation. Une note inférieure au titre de la valeur technique est éliminatoire.

Sélection des candidatures

Les critères de sélection des candidatures sont les suivants :

- Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : références, qualifications professionnelles ;
- Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : moyens matériels et humains ;
- Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années).

Sélection des offres

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

Critère n°1 : Prix (noté sur 40 points/100).

Le prix sera noté à partir de la décomposition du prix global et forfaitaire selon la formule suivante :

Note = (Montant de l'offre la plus basse x 40) / (Montant de l'offre du candidat analysé).

Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique à remettre (notée sur 55 points/100) sous décomposée comme suit :

- Sous-critère 1 (10/55) : Appréciation de la qualité des matériaux et finitions utilisés, sur la base de certificats, fiches techniques et fiches de sécurité.

- Sous-critère 2 (10/55) : Appréciation au vue des contraintes du site :
  - o De la composition de l'équipe dédiée à partir de l'organigramme et des CV détaillés. 5/10
  - o Des moyens matériels utilisés sur le chantier. 5/10

- Sous-critère 3 (15/55) : La méthodologie d'exécution des travaux.

- Sous-critère 4 (20/55) : Les délais d'exécution du marché proposés, avec l'exposé des mesures permettant de les respecter. (Ces délais ne devront pas dépasser le délai plafond de 44 semaines prévu au CCAP)

Critère n°3 : Valeur environnementale (notée sur 5 points/100) sous décomposée comme suit :

Pertinence des performances en matière environnementale et d'utilisation de produits recyclés pour l'exécution du marché, (notamment concernant la gestion des déchets du chantier, la limitation des volumes et quantités de déchets, les modalités de collecte sur site, le suivi des déchets et les objectifs de valorisation).

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 28 février 2019

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus** : Service juridique et des achats, courriel : [marches-publics@quaibrantly.fr](mailto:marches-publics@quaibrantly.fr)

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Organe chargé des procédures de médiation** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

## **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3361268**

### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**BOAMP** Publication intégrale

**Département** : 75 - Paris

### **DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture** :

Service facturier 222, rue de l'Université 222, rue de l'Université  
75007 - Paris

**Adresse d'expédition** :

-